

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 DEVE 12 Dénomination « allée Arié et Gabriel Sandler » et « allée Myriam Monsonégo » attribuée à deux allées du square Sainte Odile (17e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 janvier 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « allée Arié et Gabriel Sandler » et « allée Myriam Monsonégo » à deux allées du square Sainte Odile (17e) ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 21 janvier 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination « allée Arié et Gabriel Sandler » et « allée Myriam Monsonégo » est attribuée à deux allées du square Sainte Odile» (17e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO